



Marseille, le 23 avril 2015

Comité Technique Local DISI Sud-Est

Le Comité Technique Local (CTL) de la DISI Sud-Est s'est réuni le 16 avril 2015, sous la présidence de Robert Perrier, Administrateur Général des Finances Publiques, Directeur de la DISI, accompagné des responsables des pôles RH et Pilotage, et des ESI.

Le tour d'horizon des sujets locaux et nationaux a été l'occasion pour notre Syndicat de réaffirmer ses positions et sa vision de la situation de nos services.



Tableau de bord de veille sociale (TBVS)

Le Tableau de Bord de Veille Sociale (TBVS) a pour but de cerner, au plus près de la réalité quotidienne des services, les conditions de vie au travail, par le biais d'indicateurs relatifs aux relations professionnelles ou sociales, à la santé ou la sécurité.

La Direction nous a livré les chiffres de l'année 2014 et souligné:

- l'augmentation des jours de congé de maladie ordinaire suite à l'abrogation du jour de carence
- les écrêtements horaires en hausse notamment parmi les personnels de l'assistance
- l'accumulation et le rachat des jours CET

Pour Force ouvrière, cette évolution est la conséquence directe de la politique de suppression d'emplois, de la dégradation des conditions de travail ainsi que du gel des salaires depuis 2009.

Formation professionnelle

Pour la Direction la e-formation est devenue une formation à part entière. Cependant pour FO les outils mis à la disposition des agents pour sa mise en œuvre ne sont pas déployés dans tous les ESI. Nous avons insisté sur l'importance du poste dédié, qui permet à l'agent de s'isoler de son environnement de travail pour se concentrer sur son parcours de formation.

Rapport d'activité 2014 de la Disi Sud Est

Ce rapport annuel est l'occasion d'exposer les réalisations et résultats de la DISI Sud-Est. Il a été pour notre organisation l'occasion d'exprimer les attentes et les inquiétudes des personnels en le parcourant par ESI :

ESI Saint-Loup

UGR-assistance : bien qu' aucune orientation claire n'ait été définie par la Centrale sur l'avenir des MMA, le directeur affirme n'avoir aucune inquiétude à ce sujet. Dans tous les cas les agents « ont du travail et en auront, sur Marseille »

ESI de Nice

Force ouvrière exprime l'inquiétude des agents du développement sur les conséquences de la ré-écriture des applications COBOL en JAVA.

ESI de Montpellier

L'AT Trésorerie de l'ESI de Montpellier mis en place à la fin de l'année 2014 est destiné à couvrir un large périmètre d'assistance (trésoreries mixtes et SPL, pôles SPL des DRFiP, CPS...). A l'heure actuelle il est composé de 5 agents au lieu des 10 prévus initialement. La Direction est consciente de la situation, reconnaît que ce service doit être étoffé, rappelle que le sujet est porté en centrale (FSUP), et qu'il y a un manque d'attractivité manifeste pour Montpellier dans le cadre des mouvements de personnels.

CID48 : concernant la vacance du poste de cette cellule, le Président a réaffirmé que le report du temps libre des autres CID à proximité devait se faire en cas de besoin, sur la base du volontariat. « Seule la DISI est juge du travail des CID »

Notre organisation dénonçant ces situations de sous effectif, le Président ne peut que nous confirmer que « le poste est toujours à pourvoir, et qu'il ne sera ni gelé ni supprimé ». Plus généralement sur Montpellier la recherche de candidatures pour les fonctions de PAU est active mais à l'heure actuelle infructueuse.

ESI Prado

Pour répondre à l'inquiétude des agents quant à l'avenir de leur site, le Président assure qu'aucune fusion avec ST-Loup n'est au programme. Si à l'avenir rapprochement il y aurait, il ne serait que partiel.

ESI d'Ajaccio

Editique : malgré les engagements de la DISI en octobre 2014, le projet « courrier égrené » semblerait échapper à l'ESI d'Ajaccio. FO DISI dénonce ce recul et le manque d'activité qui pourrait conduire à la fermeture de l'atelier. Nous demandons a minima une expérimentation souhaitée par les agents avec le concours et l'expertise

des informaticiens de l'ESI. La Direction propose par ailleurs une activité d'acquisition de données ADO, à l'image de celle de St-loup.

Locaux : 18 à 20m2 seront cédés par l'ESI (hébergé par la DRFiP2A) aux services du CSPI Chorus (plateforme inter-ministérielle). FO dénonce fermement ce grignotage, qui relève du fait du prince (préfet de Corse).

FO DISI dénonce par ailleurs l'absence d'un local syndical commun au sein de l'ESI2A. Le bâtiment abrite pourtant plusieurs services relevant de ministères distincts. Au delà d'un seuil de 50 personnes, l'administration **doit** mettre à leur disposition les moyens leur permettant d'exercer une activité syndicale. Suite à notre intervention la DISI reconnaît la légitimité de cette demande et s'engage à collaborer notamment avec la DRFiP2A sur ce sujet.

Questions diverses

Le déploiement des PTU Windows 7: reprenons le compte rendu du 27 juin 2014 : « *il reste une priorité, dès lors qu'il ne pose pas de problème de compatibilité avec les outils existants. La Direction locale n'accordera de droits d'accès Administrateur aux machines qu'après accord de la Centrale, dans les cas que cette dernière jugera justifiés !...Qu'on se le dise...* ». **Force est de constater qu'en une année, la situation n'a pas évolué!**

Utilisation du véhicule personnel par les CIDistes : suite à nos interventions la Direction rappelle la réglementation en vigueur, fait un état du parc automobile et un point sur la situation. Il n'y a cependant aucun texte de loi qui **oblige** un fonctionnaire à prendre son véhicule personnel dans le cadre de son travail. Le parallèle est fait avec des métiers de géomètre ou de vérificateur mais pour nous sans véritable analogie (qualification, traitement, primes, etc...) avec les métiers de l'assistance. Le Directeur reste enfin sur sa position : « un agent qui ne veut pas utiliser son véhicule personnel pour exercer ses missions doit en tirer toutes les conséquences »

Notre position est tout aussi claire, si l'administration n'est pas en mesure de fournir à ses agents les moyens d'exercer leur missions, elle doit en tirer toutes les conséquences..

✍

La Délégation FO DGFIP Groupement DISI Sud-Est : Pierre MORACCHINI (ESI Ajaccio),
Frédéric VESPERINI (ESI Ajaccio)

RETROUVEZ **FO DGFIP** SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



<https://www.facebook.com/fodgfip>



@fodgfip